

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°64-2022-162

PUBLIÉ LE 8 JUILLET 2022

Sommaire

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques /

64-2022-07-08-00001 - AP PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE SURETÉPPEDE L AÉRODROME DE BIARRITZ-PAYS-BASQUE (2 pages)

Page 3

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2022-07-08-00001

AP PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE SURETÉ DE L'AÉRODROME DE BIARRITZ-PAYS-BASQUE



Cabinet du préfet
Direction des sécurités
Service interministériel de
défense et de protection civile

Arrêté n°64-2022-... PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE SURETE DE L'AERODROME DE BIARRITZ-PAYS-BASQUE

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'ordre National du Mérite,

VU le Code des transports,

VU le Code de l'aviation civile, et notamment les articles D.217-1, D.217-2 et D.217-3

VU le décret n°2018-58 du 31 janvier 2018 relatif à la sûreté de l'aviation civile,

VU le décret du 30 janvier 2019 portant nomination du préfet des Pyrénées Atlantiques Monsieur Eric SPITZ,

VU l'arrêté préfectoral du 17 septembre 2003 portant création et composition de la commission de sûreté de l'aéroport de Biarritz-Pays-Basque,

Sur proposition du directeur de l'aviation civile sud-ouest,

ARRÊTE

<u>Article premier</u>: La commission de sûreté de l'aéroport de Biarritz Pays Basque est renouvelée comme suit pour une durée de trois ans renouvelable :

Président: Monsieur Gervais Gaudière

Directeur de la direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud-Ouest ou son représentant

1. Représentants de l'Etat

Police aux frontières

Titulaire : M. Bertrand Buisson, commissaire de police directeur interdépartemental de la PAF de Hendaye

directeur Interdépartemental de la Police aux Frontières Aéroportuaires d'Hendaye Suppléant : Mme Chrystel James, commandant de police, cheffe du SPAFA Biarritz

Suppléant : M. Jean-Luc Dupin-Barrère, adjoint à la cheffe du SPAFA Biarritz

Gendarmerie des transports aériens :

Titulaire: M. Hervé Baboulène, commandant la BGTA de Biarritz-Pays-Basque (M. Hervé Baboulène assumera aussi les fonctions de délégué permanent)
Suppléant: M. Joël Jérémie, adjoint au major BGTA de Biarritz-Pays-Basque

Suppléant : M. Aurélien Degret, responsable sûreté de Biarritz

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

2, rue du Maréchal Joffre - 64 021 PAU CEDEX

Tél. (standard): 05 59 98 24 24 www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

1/2

Aviation civile:

Titulaire : M. Thierry Gillet, chef de la division sûreté de la direction de la sécurité de l'aviation civile

Sud-Ouest

Suppléant : M. Cyrille Lapon, inspecteur de surveillance en sûreté de la DSAC-SO

2. Autres représentants

Exploitant d'aérodrome

Titulaire : M. Pascal Géraudie, directeur de l'aéroport de Biarritz-Pays-Basque

Suppléant: M. Frédéric Julien, responsable sûreté

Suppléant : M. Serge Denni, responsable Centre Activité Exploitation Aéronautique

Personnes autorisées à utiliser la zone de sûreté à accès règlementé

Titulaire: M. Jean-Yves Kerauden, responsable d'escale chez Hop! sur l'aéroport de Biarritz-Pays-Basque

Suppléant : M. Grégory Libat, chef de station XPO Vrac France

Suppléante : Mme Christelle Constant, agent administrative accès aéroport

Représentants des personnels navigants et autres catégories de personnels

Titulaire: M. Vincent Daubaire, responsable Pôle Avion chez ONET Airport Services

Suppléant : M. Matthieu Le Bouhellec, chef de la circulation aérienne à Biarritz au SNA de Biarritz

<u>Article 2</u>: Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté portant renouvellement de la commission de sûreté de l'aéroport de Biarritz Pays Basque du 10 novembre 2020.

<u>Article 3</u>: Le préfet des Pyrénées-Atlantiques et le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-ouest sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le - 8 JUL. 2022

Pour le Préfet et par délégation Le secrétaire général,

Martin LESAGE

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques 2, rue du Maréchal Joffre – 64 021 PAU CEDEX Tél. (standard) : 05 59 98 24 24 www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr